



Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire

Sports et Loisirs Calétusiens

1 Place de Verdun 28300 CHALLET

Le 18 septembre 2020, à Challet, les membres de l'association Sports et Loisirs Calétusiens se sont réunis 1 rue du Friche 28300 CHALLET, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée a été présidée par M. WOIVRE Philippe, président de l'association.

La secrétaire de l'association étant absente excusée, M. le Président demande à M. DEMICHEL Bernard s'il veut prendre la fonction de secrétaire de séance, ce dernier accepte.

Plus de ¼ des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité Association
- Rapport d'activité Aïkido
- Rapport financier du Trésorier
- Prévisionnel saison 2020-2021
- Election du Trésorier suite à démission
- Projets en cours
- Questions diverses

Il a été fait lecture des différents rapports.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Ph. W BD



Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Rapport moral :

- L'association comporte pour la saison 2019/2020 35 adhérents.
 - 10 pour la pétanque
 - 21 pour l'aïkido
 - 4 membres du bureau sans rattachement de section
- Nous sommes actuellement entre les inscriptions validées et celles en attente au nombre de 32, soit 15 aïkido, 13 pétanque et 4 dirigeants sans rattachement de section.
- Il a été organisé, en novembre, un repas dansant qui a vu 82 inscriptions et un bénéfice de 250,00€.
- Malheureusement suite au COVID, l'association s'est retrouvée, comme d'autres, dans l'incapacité d'organiser d'autres activités.
- La fréquentation de la bibliothèque a été très faible. Suite à un sondage, nous allons changer les horaires et surtout trier et classer les ouvrages présents. Avec la municipalité, un protocole COVID va être mis en place pour son utilisation

Rapport financier :

- Pour la saison 2019/2020, il a été réalisé un bénéfice 483,65€
 - Dépense 1775,25€
 - Affiliation UFOLEP
 - Frais bancaire
 - Site internet
 - Achat complémentaire de tatamis
 - Soirée Association
 - Recette 2258,90€
 - Subvention d'état
 - Cotisation section
 - Soirée Association

Prévisionnel 2020/2021

- En raison du COVID, il ne sera pas demandé aux sections le versement de la cotisation par adhérent ce qui impliquera un négatif de 220,00€.
- Ce négatif impliquera un éventuel gel des investissements.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

La constitution du comité directeur en début de séance est la suivante :

- M. WOIVRE Philippe, Président
- Mme CATTANEO Brigitte, Vice-Présidente

Ph. W BD

